


MEDIAPART
DOSSIER Guerres au Moyen-Orient

Proche-Orient : dans la novlangue d'aujourd'hui, « cessez-le-feu » signifie poursuite de la guerre

Les guerres bouleversent non seulement les populations, les territoires et les équilibres, mais aussi les mots. Elles les vident de leur signification. Ainsi, « cessez-le-feu » ne correspond plus à ce que cela devrait dire. La preuve avec le dernier en date, au Liban.

Gwenaëlle Lenoir

5 juin 2026 à 19h26

Un petit groupe de journalistes, debout dans le bureau Ovale de la Maison-Blanche, se pressent pour poser des questions. L'un d'eux lance : « *Comment définissez-vous un cessez-le-feu ?* » Assis, Donald Trump le fait répéter puis lâche : « *Oh, c'est une partie différente du monde. Dans cette partie du monde, un cessez-le-feu, c'est quand vous tirez de manière plus modérée.* » Rires de quelques journalistes présent-es sur les lieux.

Au-delà de l'effarement suscité par cette curieuse définition, mêlant racisme, bêtise, cynisme et mépris, il faut bien reconnaître qu'elle recouvre un fait accompli sur le terrain : un « cessez-le-feu » ne veut plus dire, au Proche-Orient, cessation des tirs, des frappes, des destructions, des assassinats. Il ouvre une période d'entredeux où la violence continue, les engins de mort continuent à être tirés ou à tirer, les gens continuent à être tués, des parties de territoire sont toujours occupées, les bâtiments et les terres agricoles toujours détruits. Mais moins qu'en temps de « guerre normale ».

Prenons la « *déclaration conjointe* » rédigée par les représentants des gouvernements libanais, israélien et états-unien le 3 juin, après deux jours de rencontre à Washington. Sous l'égide des États-Unis, dit le texte, Israël et le Liban « *sont convenus de mettre en œuvre un cessez-le-feu* ». Suivent les modalités : « *Ce cessez-le-feu est subordonné à la cessation totale des tirs du Hezbollah*

et à l'évacuation de tous les membres du Hezbollah du secteur du sud du Litani [un important fleuve du Liban – ndlr]. Sous la houlette des États-Unis, les deux parties sont convenues de faire avancer rapidement la création de zones pilotes dans lesquelles les forces armées libanaises prendront le contrôle exclusif du territoire, à l'exclusion de tous les acteurs non étatiques. »



Des personnes examinent les dégâts sur le site d'une frappe israélienne à Tyr, dans le sud du Liban, le 28 mai 2026. © Photo Kawnat Haju / AFP

À aucun moment, dans le texte, Israël ne s'engage à cesser le feu ou à se retirer de la partie du Sud-Liban que ses forces armées occupent, agrandie ces dernières semaines. Sauf de curieuses « *zones pilotes* », situées en territoire libanais, dont l'armée israélienne se retirera au profit exclusif de l'armée libanaise. Autrement dit, le Hezbollah devra les avoir quittées ou, s'il ne l'a pas fait, les soldats libanais devront l'y contraindre. Le texte ne précise ni le nombre de zones ni le calendrier.

Rien, dans ce texte, ne ressemble à un accord de cessez-le-feu, « *accord organisant la cessation de toute activité militaire durant un temps donné et dans un espace donné* », selon le dictionnaire pratique du droit humanitaire.

Le parti-milice chiite, principal acteur avec Israël des violences en cours, n'est pas à la table des discussions. Ni représenté. Il affirme même depuis le départ qu'il s'oppose à ces négociations directes et son allié iranien répète en permanence que les dossiers iranien et libanais doivent être liés.

L'armée libanaise, elle, n'a pas tiré un coup de feu contre l'envahisseur israélien. Elle a même comme politique de faire retrait devant l'avancée des soldats israéliens.

L'absence d'une des parties prenantes – le Hezbollah – au conflit pendant les pourparlers et l'absence d'engagement de l'autre – Israël – à cesser les tirs, frappes et destructions, augurent mal de la mise en œuvre réelle d'un cessez-le-feu.

Sans surprise, le chef du Hezbollah, Naïm Qassem, a rejeté le texte dans son ensemble, fustigeant « *une capitulation et une défaite* » du gouvernement. Il a exigé un « *cessez-le-feu global* » et un retrait israélien complet. Une réponse, aussi, au président libanais, Joseph Aoun, qui a qualifié cet accord de « *dernière chance* ».

Vacuité des cessez-le-feu

La vacuité du terme « cessez-le-feu » a été confirmée par la réalité sur le terrain. Le Hezbollah n'a pas cessé d'envoyer des drones en direction du nord d'Israël, ni d'attaquer les troupes israéliennes sur le sol libanais.

Le 4 juin, les alertes ont retenti notamment dans la localité israélienne de Shlomi, presque sur la frontière avec le Liban et régulièrement visée, peu de temps après la visite sur place de Benyamin Nétanyahou. Le même jour, un soldat israélien a été tué par un missile antichar au nord du Litani. Vendredi 5 juin, le parti-milice chiite a revendiqué avoir attaqué avec des drones puis bombardé des forces israéliennes aux alentours de la forteresse de Beaufort, occupé depuis peu par Israël et hautement symbolique.

Israël, de son côté, n'a cessé de pilonner les régions de Nabatiyé et de Tyr et a ordonné aux habitant·es de huit nouveaux villages d'évacuer leurs maisons. Exactement comme il le fait chaque jour. Jeudi, cinq personnes ont été tuées par des frappes israéliennes dans la Bekaa et trois autres à Cana, près de Tyr. Dans la nuit de jeudi à vendredi, sept autres ont péri. Vendredi, des secouristes qui apportaient du pain à une famille bloquée dans une maison ont été ensevelis avec ceux qu'ils aidaient dans l'écroulement du bâtiment bombardé.

Certes, Israël s'est retirée d'une petite zone à Debbine, au nord du fleuve Litani. Aussitôt, l'armée libanaise en a

repris possession.

Mais ce petit mouvement est cosmétique : il correspond à une avancée effectuée par l'armée israélienne il y a peu, loin de la « ligne jaune » dessinée par Tel-Aviv qui longe la frontière sur le sol libanais.

De cette zone-là, ont affirmé le ministre de la défense israélien, Israël Katz, et le chef d'état-major, Eyal Zamir, pas question de se retirer. Le premier a même déclaré que son armée continuerait « *d'opérer dans la zone de sécurité dans le sud du Liban et conservera[it] sa liberté d'action militaire, y compris contre Beyrouth en cas d'attaque contre le territoire israélien* ».

Donald Trump ne fait qu'exprimer le fond de sa pensée, finalement.

« S'il voulait vraiment arrêter le feu, il pourrait le faire. Mais il n'en a apparemment aucune intention. Il a juste accepté cette farce de la négociation sous le feu entre les Libanais et les Israéliens, mais n'ira pas plus loin, décrypte pour Mediapart Michael Young, rédacteur en chef au Malcolm H. Kerr Carnegie Middle East Center à Beyrouth. Les Israéliens sont décidés à empêcher tout accord entre les États-Unis et l'Iran, et, pour ce faire, poursuivent leurs opérations au Liban, sachant que les Iraniens refuseront tout accord qui ne comprenne pas le Liban. Trump ne réagira, en faisant pression sur Israël, que si une crise économique mondiale se profile à cause du blocage persistant avec l'Iran ou si l'absence d'accord avec Téhéran risque de lui coûter en partie les élections de novembre. »

L'avantage du « cessez-le-feu » à la mode Trump, c'est l'endormissement.

En somme, personne ne croit à ce « cessez-le-feu ». Et personne ne l'applique réellement. Le mot est en passe de perdre tout son sens, tant les transgressions sont nombreuses ces dernières années.

Celui signé entre Israël et le Liban en novembre 2024 a été enfreint à de multiples reprises par Israël, qui a poursuivi au Sud-Liban incursions, tirs d'artillerie, enlèvements, raids aériens, installations de positions militaires, assassinats. Plus de 12 000 transgressions en un an, du 27 novembre 2024 au 26 novembre 2025, selon

un décompte de *L'Orient-Le Jour* à partir des données d'Acled, qui rassemble des données sur la violence politique partout dans le monde, et de la Finul, la force d'interposition onusienne. Pendant cette même période, le Hezbollah s'est abstenu de toute action, à l'exception d'un tir revendiqué, le 2 décembre 2024, selon la Finul.

Le « cessez-le-feu » arraché le 17 avril, après sept semaines de guerre totale, n'a jamais reçu le début d'une application au Sud-Liban. Il n'a été mis en œuvre que pour Beyrouth. « *C'est un cessez-le-feu pour Beyrouth, pas pour nous* », entendait-on fréquemment chez les déplacé·es du Sud-Liban et dans les villes et villages du sud du Litani encore habités.

C'est d'ailleurs l'annonce de Benyamin Nétanyahou de la reprise imminente des bombardements sur la capitale libanaise qui a fait bouger Donald Trump. Après un coup de fil orageux au cours duquel le président états-unien a usé de son vocabulaire fleuri habituel contre le premier ministre israélien, Washington a obtenu ce nouveau « cessez-le-feu ».

L'avantage du « cessez-le-feu » à la mode Trump, c'est surtout l'endormissement. Non pas des parties en conflit, non pas des armes et de la violence, mais des dirigeant·es occidentaux, des médias dans leur immense majorité et,

espèrent les uns et les autres, des opinions publiques.

Celui qui est supposé régner dans la bande de Gaza en est un exemple flagrant et terrible. L'enclave palestinienne et ses habitant·es ont disparu des préoccupations politiques, diplomatiques et médiatiques depuis le « cessez-le-feu » signé le 9 octobre 2025 et l'application d'une partie de l'accord, le retour en Israël des derniers otages.

Pourtant, au moins une dizaine de Gazaoui·es sont tué·es chaque jour dans des frappes israéliennes, par des tirs de drones ou de missiles. L'armée ne cesse de déplacer vers l'ouest les blocs marquant la « ligne jaune » et pousse ainsi la population palestinienne vers la mer, aujourd'hui entassée dans moins de 40 % du territoire. Israël interdit l'entrée de matériels et matériaux indispensables à la reconstruction des infrastructures, à l'assainissement, au fonctionnement des hôpitaux et à la réhabilitation des terres, et plus largement à la vie quotidienne.

Aujourd'hui au Proche-Orient, « cessez-le-feu » veut juste dire « les affaires militaires continuent, mais regardons ailleurs ».

Gwenaëlle Lenoir